



L'ÉCHO DE BAUDINARD-SUR-VERDON

Je suis Charlie



JANVIER 2015

BAUDINARD-SUR-VERDON

Monsieur le Maire,



Le Conseil municipal,



et le personnel communal,

vous présentent leurs meilleurs vœux

pour cette nouvelle année 2015

et vous souhaitent

une bonne lecture de ce bulletin !

L'ÉCHO de Baudinard-sur-Verdon. Magazine municipal d'information – Hôtel de ville, 36 Grand'Rue, 83630 Baudinard-sur-Verdon.
Tél. 04 94 70 18 61 – Fax. 04 94 70 19 24 - Site internet : www.baudinard.fr - Courriel : mairie@baudinard.fr
Directeur de la publication : Georges Pons - Crédits photos et rédaction : municipalité - Tirage : 90 exemplaires.
Édition – Impression : mairie de Baudinard-sur-Verdon – Distribué gratuitement et/ou disponible à la mairie.

É D I T O R I A L

Bonne Année 2015 !



Bonne Année 2015 pour toutes les Baudinardaises et pour tous les Baudinardais !

Bonne Année 2015 pour vos familles et pour vos connaissances !

Bonne Année 2015 pour la commune !

Bonne Année 2015 pour les investissements communaux ! Ils vont nous permettre d'utiliser un complexe socioculturel de qualité dès ce printemps avec une salle des fêtes et un théâtre de verdure d'excellente facture. Tout ceci dans un cadre réaménagé avec soin et tout en verdure autour des

ruines du château.

Bonne Année 2015 pour nos finances locales ! Malgré la baisse des dotations de l'État et la réduction des subventions des collectivités, elles vont nous permettre d'investir autant que les années précédentes avec l'aide d'un emprunt à taux très réduit.

Bonne Année 2015 pour notre Plan Local d'Urbanisme ! Finalisé cette année, il va permettre à notre commune de pouvoir disposer d'un document de qualité et actualisé pour les propriétaires désireux de préparer leur avenir "terrien".

Bonne Année 2015 pour nos employés communaux ! Les efforts de chacun des personnels démontre toujours autant de passion et de savoir-faire pour le bénéfice de tous les habitants.

Bonne Année 2015 pour nos bénévoles associatifs ! Vous savez qu'ils s'investissent toujours autant malgré le poids des années qui avance. Les responsables espèrent toujours que des jeunes générations voudront bien - et bientôt - prendre leur relève.

Bonne Année 2015 pour les familles qui ont eu des malheurs dans leur vie ! Les élus et moi-même avons toujours une pensée émue pour ceux qui souffrent et pour les familles endeuillées.

Bonne Année 2015 pour les nouveaux Baudinardais ! Les élus, les Baudinardais et moi-même leur souhaitons une bonne intégration. Depuis le début de cette année, la population a grossi de plus de un pour cent (oui ! Oui !) pour arriver à 208 habitants.

Bonne Année 2015 pour notre environnement ! Grâce aux efforts de quelques habitants et au travail inlassable de notre équipe technique, la commune vient d'obtenir une seconde fleur au concours régional des villes et villages fleuris. Quand je vous dis que notre village s'embellit, il faut bien y croire et apprécier les bonnes initiatives de chacun.

Bonne Année 2015 pour nos futurs élus supra-communaux ! Les 22 et 29 mars 2015, vous allez élire un "couple" de conseillers départementaux qui sera sensible à votre vote en essayant de défendre au mieux les intérêts de notre village au-delà des clivages politiques nationaux.

Je remercie vivement, et avec chaleur, chacune et chacun des acteurs cités ici pour leur générosité, leur travail de qualité, leur abnégation et leur honnêteté vis-à-vis des affaires du village.

À l'an que ven ! Se sian pas mai, que siguem pas mens !

À l'an qui vient ! Si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins !

Vive Baudinard-sur-Verdon !

Georges PONS, Maire.

Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions.

Voici un aperçu de leurs réunions durant le second semestre 2014.

27 août 2014	8 h	Alimentation électrique de la chapelle Saint-Michel
28 août 2014	9 h 30	Comité syndical du Syndicat Mixte du Haut-Var à Salernes
3 septembre 2014	18 h	Bureau de la communauté de communes "Lacs et Gorges du Verdon" à Moissac-Bellevue
5 septembre 2014	14 h	Réserve de chasse et pâturage dans les Éouvières
10 septembre 2014	9 h	Schéma d'interprétation du site des Éouvières
10 septembre 2014	18 h	Conseil communautaire de la communauté de communes "Lacs et Gorges du Verdon" à Aups
11 septembre 2014	9 h	Établissements Recevant du Public à Brignoles
12 septembre 2014	10 h	Numérisation du cadastre et optimisation des bases fiscales de la communauté de communes "Lacs et Gorges du Verdon" à Aups
12 septembre 2014	14 h	Emplois d'avenir à La Garde
18 septembre 2014	14 h 30	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique à Aups
22 septembre 2014	10 h	Promotion nutrition santé à Aups
23 septembre 2014	8 h	Université des maires et présidents de communautés à Trans-en-Provence
30 septembre 2014	15 h	Cellule de veille du lac de Sainte-Croix-du-Verdon à Les-Salles-sur-Verdon
1 octobre 2014	18 h	Conseil Communautaire de la communauté de communes "Lacs et Gorges du Verdon" à Aups
3 octobre 2014	9 h	Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement des Forêts sur la commune
7 octobre 2014	14 h	Présentation des missions de la gendarmerie nationale à Toulon
7 octobre 2014	14 h	Jardins du Haut-Var à Moissac-Bellevue
9 octobre 2014	8 h 30	Séminaire "Santé-Sécurité" à Vidauban
9 octobre 2014	16 h	Actualité préfectorale à Toulon
9 et 10 octobre 2014	9 h	Rencontre régionale des intervenants sur les sites du Conservatoire du Littoral aux Mayons
10 octobre 2014	8 h 30	Gestion de l'eau et politique des énergies au Luc-en-Provence
11 octobre 2014	9 h	Assemblée générale des Maires Ruraux du Var à Vins-sur-Caramy
13 octobre 2014	9 h 30	Comité syndical du Syndicat Mixte du Haut-Var à Salernes
14 octobre 2014	9 h	Rencontre régionale "Bois et énergie" en PACA à Sisteron
17 octobre 2014	10 h	Comité syndical du SYndicat MIXte d'ÉLECtrivité du VAR à Brignoles
21 octobre 2014	10 h	Devenir de la piscine de Sillans-la-Cascade
21 octobre 2014	15 h	Tourisme de la communauté de communes à Régusse
28 octobre 2014	17 h	Inauguration du centre technique d'exploitation à Aups
30 octobre 2014	9 h	Bois-énergie au Luc-en-Provence

Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions.

Voici un aperçu de leurs réunions durant le second semestre 2014 (suite).

3 novembre 2014	9 h	Formation "Tempête" avec ERDF à Vins-sur-Caramy
6 novembre 2014	10 h 30	Assainissement collectif à Aups
6 novembre 2014	17 h	Conseil d'école à Régusse
7 novembre 2014	14 h	Comité de gestion des Éouvières
10 novembre 2014	9 h 00	Services à la personne "Aide et Bien-être"
12 novembre 2014	10 h 30	Comité syndical du Syndicat Intercommunal du Haut-Var pour l'Utilisation des Eaux du Verdon à Régusse
13 novembre 2014	9 h	Recensement de la population au Luc-en-Provence
15 novembre 2014	9 h	Assemblée générale de l'association des maires du Var à Vidauban
19 novembre 2014	18 h	Bureau de la communauté de communes "Lacs et Gorges du Verdon" à Aups
20 novembre 2014	9 h	Projets d'infrastructures à Marseille
21 novembre 2014	9 h 30	Journée régionale des Maires à Marseille
27 novembre 2014	9 h	Assises régionales de la biodiversité à Marseille
2 décembre 2014	9 h	Les acheteurs publics en région à La Garde
2 décembre 2014	18 h	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique à Aups
3 décembre 2014	18 h	Conseil Communautaire de la communauté de communes "Lacs et Gorges du Verdon" à Aups
5 décembre 2014	9 h	Rencontre annuelle avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale à La Garde
8 décembre 2014	10 h	Promotion nutrition santé à Aups
8 décembre 2014	13 h 30	Correspondants défense à Draguignan
9 décembre 2014	10 h	Comité syndical du SYndicat MIXte d'ÉLECtrivité du VAR à Brignoles
11 décembre 2014	9 h	Rencontres territoriales de la solidarité à La Garde
11 décembre 2014	14 h	Protection sociale complémentaire et action sociale à Brignoles
12 décembre 2014	8 h 30	Université des Maires "Logement – Europe" à Cotignac
13 décembre 2014	10 h	Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports du Var à Draguignan
15 décembre 2014	8 h 30	Solaire et installations photovoltaïques à Brignoles
18 décembre 2014	9 h 30	Comité syndical du Syndicat Mixte du Haut-Var à Salernes
18 décembre 2014	17 h 30	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique à Aups
18 décembre 2014	18 h	Bureau de la communauté de communes "Lacs et Gorges du Verdon" à Aups

Travaux communaux réalisés au second semestre 2014

Construction de la salle des fêtes



Finition du théâtre de verdure



Mise en place d'une benne à déchets électriques et électroniques



ÉLECTIONS 2015

Les 22 et 29 mars 2015, vous êtes concernés par les élections départementales pour élire un binôme qui représentera les intérêts du canton au sein de la collectivité territoriale départementale.

La commune fait désormais partie du canton n° 4 de Flayosc depuis le 1^{er} janvier 2015.

Pensez à établir une procuration pour vous faire représenter si vous pensez ne pas pouvoir être présents lors des deux journées de votes.

Les grandes dates des départements

1790. La Révolution française crée les départements. Ils remplacent les provinces et autres entités définies sous l’Ancien Régime et la Monarchie. Ils sont dessinés de telle sorte que les départements aient une taille comparable et que leur chef-lieu puisse être atteint depuis leurs quatre coins en une seule journée de cheval. Chaque département est doté d’un conseil chargé de l’administrer, sous le contrôle du pouvoir central.

1800. Napoléon Bonaparte nomme un Préfet à la tête de chaque département. A ses côtés, avec ses membres désignés par le pouvoir central, le Conseil général traite des affaires départementales et joue le rôle d’assemblée délibérante.

1871. La loi du 10 août fait du département une collectivité locale et lui donne une compétence globale pour régler les affaires d’intérêt départemental. Les conseillers sont désormais élus au suffrage universel, à raison d’un par canton.

1982. Le Département devient une collectivité territoriale de plein exercice. De par les lois « Defferre » de décentralisation du 2 mars, les élus ont de nouvelles responsabilités. La tutelle de l’administration préfectorale est supprimée. Désormais, le président du Conseil général assure la préparation et la mise en œuvre du budget de son département.

2003-2004. Acte II de la décentralisation : les pouvoirs des collectivités territoriales sont renforcés. Le principe de leur autonomie financière est voté et le mot « décentralisation » est inscrit dans la Constitution.

2005. La gestion du Revenu de Solidarité Active est confiée au Département qui récupère également la gestion des personnels techniques ouvriers du service des collègues.

2007. De nombreuses routes nationales sont déclassées en routes départementales. La responsabilité de leur entretien et les personnels afférents sont transférés de l’État au Conseil général.

Depuis 2010. Plusieurs textes de loi ont été votés, d’autres sont encore en débat. Le texte créant les conseillers territoriaux est abrogé. Le 17 mai 2013, la loi remplace « Conseil général » par « Conseil départemental ». Elle redécoupe les cantons afin de diviser leur nombre par deux. Pour renforcer la parité, chaque bulletin de vote comportera deux noms, un homme et une femme. Chaque candidat disposera d’un remplaçant du même sexe.

11 Novembre 2014

En remplacement de Monsieur le Maire, Monsieur Henri PERSICHINO, adjoint, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de la commune. Il a ensuite lu le traditionnel discours de Monsieur le Ministre délégué aux anciens combattants. Après avoir observé une minute de silence, les personnes présentes ont entonné le refrain de l'hymne national en commémoration de l'armistice. A l'issue, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



CARNET BLANC



Le 2 août 2014, Nathalie et Didier, deux habitants du village depuis de nombreuses années, ont décidé de se dire « OUI » devant Monsieur le Maire en présence de leurs familles et de nombreux amis. La cérémonie a été suivie d'un savoureux banquet dans la maison des « jeunes » mariés au cours duquel les invités ont pu apprécier la joie rayonnante de leurs hôtes. La municipalité leur présente leurs meilleurs vœux de bonheur.

ARBRE DE NOËL

Le samedi 20 décembre 2014, le Père Noël a arrêté son équipage dans le village pour le plus grand bonheur des petits Baudinardais. Pour l'accueillir en toute convivialité, le comité des fêtes avait fait appel à un spectacle ludique qui a précédé son arrivée et qui a été apprécié par les enfants et leurs parents. Après cette halte rapide, un goûter spécial a été servi et les parents en ont même profité.



REPAS DES AÎNÉS

Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale, aidé par le comité des fêtes, a organisé le repas de nos aînés dans un restaurant XXX à proximité du village. Les plus valides d'entr'eux ont assisté à ce repas gastronomique avec bon appétit et les plus démunis physiquement ont eu droit à un cadeau spécifique directement à leur domicile. Que des moments de bonheur appréciés sans modération par nos valeureux aînés.



INFOS - BRÈVES - INFOS

INFOS - BRÈVES - INFOS

Automobile

Depuis le 1^{er} décembre 2014, vous pouvez renseigner un constat d'accident, avec des seuls dommages matériels, via à un smartphone ou une tablette grâce à une application gratuite disponible sur Apple Store ou Google Play pour l'adresser à votre assureur.

E-constat auto, lancé par l'Association Française de l'Assurance, permet de saisir l'immatriculation de deux véhicules au maximum, les circonstances de l'accident, de réaliser des croquis et de joindre des photographies.

Quel que soit votre assureur, vous prévisualisez le constat, vous le signez sur l'écran et en retour vous recevez un SMS de confirmation et le constat par courriel en version « .pdf ».

Soyez prudents, quand même !

Capital décès

Jusqu'à présent, la sécurité sociale versait un capital égal aux trois derniers salaires mensuels perçus par la personne décédée. Son montant pouvait varier de 375 à 9387 euros. En 2015, les proches percevront un montant forfaitaire, qui va être fixé par décret. Il devrait représenter trois SMIC nets.

Référence. Loi de financement de la sécurité sociale pour 2015. Article 72.

Chirurgie esthétique

Les victimes d'un accident médical lié à une opération de chirurgie esthétique ne seront plus indemnisées par l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux. Les victimes conservent la possibilité de se retourner contre leur médecin. Elles seront indemnisées si elles parviennent à démontrer la faute du chirurgien.

Référence. Loi de financement de la sécurité sociale pour 2015. Article 70.

Détecteur de fumée

A compter du 9 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée. Cet équipement est à la charge du propriétaire. L'installation peut être effectuée, au choix, par le propriétaire ou le locataire. Attention d'acheter des détecteurs de fumée homologués.

Cigarettes

Depuis le 3 septembre 2014, le nombre de cartouches de cigarettes qu'il est possible de rapporter d'un autre pays de l'Union européenne est passé de 10 à 4. Chaque contrevenant s'expose à une taxe (210 euros pour 1000 cigarettes) et à une amende de 750 euros. En dehors de l'Union européenne (Andorre, par exemple), le nombre reste limité à une cartouche.

INFOS - BRÈVES - INFOS

INFOS - BRÈVES - INFOS

Lunettes

Depuis le 18 septembre 2014, l'écart pupillaire (écart entre les centres des deux pupilles) doit être noté sur l'ordonnance de l'ophtalmologue. Cette mesure, nécessaire pour un bon centrage des verres, vise à faciliter la vente de lunettes par Internet.

Référence. Code de la santé publique. Article L. 4134-1.

Retraites

Depuis ce mois de janvier 2015, seuls les retraités dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 13900 euros (pour une part) continueront à bénéficier du taux réduit de 3,8 % de la contribution sociale généralisée. Les autres subiront le taux de 6,6 %. Les retraités qui perçoivent une retraite de 1200 euros par mois vont recevoir une prime annuelle de 40 euros pour compenser l'absence de revalorisation en octobre 2014.

Tarifs réglementés du gaz pour les copropriétés

Depuis janvier 2015, les copropriétés qui consomment plus de 200 MWh par an doivent souscrire une offre de marché dont le tarif est fixé librement par les fournisseurs.

Garantie intrinsèque

Depuis le 1^e janvier 2015, la garantie intrinsèque, c'est-à-dire, sur les fonds propres du professionnel en cas de vente en l'état futur d'achèvement est remplacée par la garantie extrinsèque, c'est-à-dire que la garantie doit être apportée par un tiers assureur, banque...

Chômage

Depuis le 1^{er} octobre 2014, les chômeurs bénéficient de droits rechargeables. S'ils alternent des périodes de chômage et de travail, ils prolongent leur durée d'indemnisation.

Terrain à bâtir et imposition

Depuis le 1^{er} septembre 2014, le régime d'imposition des plus-values réalisées sur les cessions de terrains constructibles est aligné sur le régime des immeubles bâtis. Un abattement supplémentaire de 30 % est mis en place pour toute promesse de vente conclue avant le 1^{er} janvier 2016. Toutefois, pour en bénéficier, la cession doit intervenir au plus tard le 31 décembre de la deuxième année suivant la signature de la promesse de vente.

INFOS - BRÈVES - INFOS

INFOS - BRÈVES - INFOS

Taxe d'aménagement

L'assiette de la taxe d'aménagement (anciennement taxe locale d'équipement), due en cas d'agrandissement de la surface de la résidence principale, est le produit d'une valeur au m² (définie par les services de l'État) par la surface de l'agrandissement. Cet abattement porte sur les seuls premiers cent mètres carrés. Au-delà de cette surface, il n'y a aucun abattement.

Allocation pour personnes âgées d'au moins 65 ans

Depuis le 1^{er} octobre 2014, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (anciennement minimum vieillesse) a été relevée à 800 euros par mois pour une personne seule. Cette aide est dégressive selon les revenus et profite à environ 550 000 personnes ayant au moins 65 ans.

Bail commercial

Depuis le 5 novembre 2014, lors de la signature d'un nouveau bail commercial ou lors d'un renouvellement, un inventaire des charges récupérables auprès du locataire doit être annexé au contrat. Cette liste de charges n'est plus libre entre les parties mais définie par décret.

Pour donner congé, un simple envoi par lettre recommandée suffit.

Références. Loi « Pinel » et décret n° 2014-1317 du 3 novembre 2014.

Sécurité routière

La conduite accompagnée est désormais possible dès 15 ans. Il est à présent possible de présenter le permis de conduire à 17 ans et 6 mois, même si celui-ci ne sera valide qu'à l'âge de 18 ans. Les parents qui ne peuvent pas assurer l'apprentissage à la conduite de leur enfant peuvent être aidés par des bénévoles.

Référence. Arrêté NORINTS1425051A du 31 octobre 2014

Ascenseurs

La dernière tranche de travaux de mise en sécurité des ascenseurs, dont l'échéance était fixée au 3 juillet 2018, est supprimée par l'abrogation de l'article R. 125-1-2 du code de la construction et de l'habitation. Ces travaux, exonérant les copropriétaires, consistaient à installer un dispositif de protection contre la vitesse excessive de certains appareils.

Référence. Décret n° 2014-1230 du 21 octobre 2014

Fin de contrat de travail

Le salarié à qui l'employeur remet tardivement l'attestation d'assurance chômage nécessaire pour qu'il puisse s'inscrire à Pôle Emploi a droit à des dommages et intérêts. Ce retard entraîne un préjudice dont le salarié n'a pas à démontrer l'existence. L'employeur doit délivrer l'attestation impérativement à la fin ou à la rupture du contrat.

Référence. Cour de Cassation, chambre sociale, n° 13-18850 du 17 septembre 2014

"NOS" CHAMPIONS

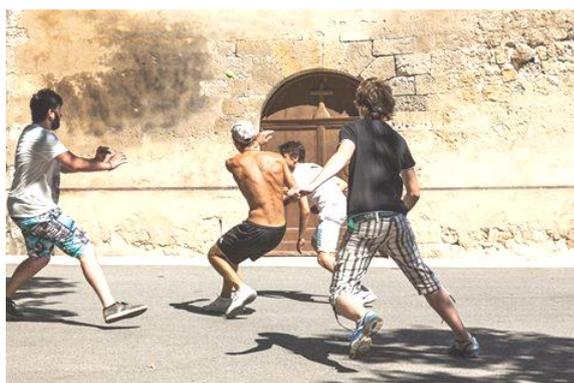
Baudinard-sur-Verdon est un village de champions et beaucoup d'habitants l'ignorent encore.

Depuis plusieurs années, il existe un championnat du monde du jeu de paume. Exactement, cette compétition internationale a lieu dans le village voisin d'Artignosc-sur-Verdon, chaque été, en principe en août.

Arthur, Baptiste, Maxime et Mikaël, jeunes gens de Baudinard-sur-Verdon, aussi vertueux qu'humbles, défendent avec ardeur ce jeu viril, sportif, précis, durand. Ils se mesurent sans vergogne et sans peur à d'autres sportifs de haut niveau dans cette discipline aussi peu connue dans sa simplicité qu'elle en paraît saugrenue.

Alors, cette année, allez les encourager pour leur plus grande joie et, surtout, pour honorer comme il se doit « nos » jeunes champions.

Quelques photographies de la compétition 2014, que vous pouvez apprécier aussi sur Internet. Merci aux organisateurs Artignoscals, et à nos jeunes pousses qui se reconnaîtront humblement.



VOTRE AGENCE POSTALE

L'Agence Postale Communale est à votre disposition durant 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Vous pouvez y retirer vos objets en instance et y déposer des colis et des lettres ainsi qu'y déposer des espèces.

Vous pouvez y retirer également de l'argent en dépannage.

Faites vivre votre agence postale communale.

Surtout, en venant y effectuer vos transactions courantes :

- * achat de timbres,
- * achat d'enveloppes spécifiques, prêtes à poster,
- * achat d'enveloppes courantes avec des images du village. Ces dernières enveloppes, au format 110 x 222 mm, achetées par paquets de 10, sont pré-timbrées. Elles sont en nombre limité et ne seront pas reproduites. Autant dire que dans quelques années, elles seront recherchées par les collectionneurs avertis.

Alors, n'hésitez pas. Venez acheter ces enveloppes « collector » pour une somme modique.

Les principales transactions sont possibles aussi avec cartes bancaires grâce à un terminal de paiement entièrement sécurisé comme il se doit dans un service public.

TABLETTE NUMÉRIQUE

Vous n'avez pas d'accès à l'Internet ?

Vous ne disposez pas d'un ordinateur pour effectuer des recherches en ligne ?

Grâce à une demande particulière de Monsieur le Maire, votre Agence Postale Communale va être équipée d'une tablette numérique qui vous permettra d'effectuer des démarches en ligne pour pouvoir accéder aux services publics tels que les pages blanches, Pôle Emploi et, bien entendu, les services de La Banque Postale, entre autres.

Dès la fin mars 2015, venez découvrir cette petite nouveauté dans votre agence postale.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Avez-vous effectué votre Journée Défense et Citoyenneté ?

Si ce n'est pas le cas, c'est le moment de vous en inquiéter, vous seriez en faute vis-à-vis de vos obligations civiques. Vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser votre situation. Vous devez contacter les centres du service national dont les coordonnées sont disponibles sur le site du ministère de la défense.

À la fin de cette journée, un **certificat de participation** vous sera délivré. Ce certificat est **NÉCESSAIRE** pour toute **inscription à un examen** tel que le baccalauréat ou le permis de conduire.

À quoi sert la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD) ?

Elle a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux devoirs civiques, notamment en matière de défense nationale, et vient remplacer le service militaire. Cette procédure se déroule en **trois étapes**.

1. Vous recevez en classe de 3ème et de 1ère un **enseignement à la défense** pendant le cours d'éducation civique, c'est la **première étape**.
2. D'autre part, au moment de votre 16ème anniversaire vous devez vous **faire recenser** à la mairie de votre domicile, c'est la **deuxième étape**.
3. Votre recensement provoquera automatiquement votre convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté, troisième et dernière étape**.

Contenu de la journée Défense et Citoyenneté

- Présentation de la défense nationale.
- Sensibilisation au civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français.
- Test d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.
- Présentation des différentes formes d'engagement : volontariat pour l'insertion, service civique, volontariat dans les armées, réserve opérationnelle, réserve citoyenne, métiers civils et militaires de la défense.
- Sensibilisation au secourisme.
- Information sur le don du sang, des gamètes ou d'organes, et possibilité de s'inscrire sur le registre national des refus.

En théorie, ces trois étapes doivent vous faire prendre conscience de votre appartenance à l'État français, du prix à payer pour vivre en paix, et de vos responsabilités face à la Nation française.

Votre centre, pour le département du Var.

Centre du Service National
Caserne Filley - 2 rue Sincaire - 06300 NICE

Vos correspondants « Défense » communaux.

Bernard CHAMBRIAT (titulaire) et Pascale LIAUTAUD (suppléante)

Comité Communal Feux de Forêts

Les membres du Comité et moi-même,

vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Vous pouvez compter sur les quarante bénévoles du comité qui, tous les ans, de juin à septembre, patrouillent tous les jours pour faire respecter les règlements en matière d'emploi du feu.

Je remercie tous ces anonymes, même si nous les connaissons très bien au village, qui œuvrent bénévolement tous les étés.

La saison active, terminée depuis quelques mois, s'est terminée par un repas traditionnellement offert, encore et toujours, par Monsieur le Maire.

Je remercie les personnes qui se sont investies pour ce repas agréable.

Amicalement,

Guy DELLA CASA, président délégué.



SOCIÉTÉ DE CHASSE BAUDINARD-SUR-VERDON

**Le Président de la société et les membres du bureau,
tous les chasseurs du village ainsi que leurs invités,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015 !**

Les sociétaires remercient :

- les chasseurs qui ont participé à l'élaboration du nouveau zonage de chasse,
- les chasseurs qui ont participé à la reconnaissance du Plan Intercommunal d'Aménagement des Forêts,
- les chasseurs qui se sont investis pour faire approuver le parcours d'élevage bovin,
- les participants au repas du 6 septembre dernier,
- les joueurs du concours amical de pétanque qui a suivi l'excellent repas proposé.

**Nous remercions Monsieur le Maire, son Conseil municipal,
et tout le personnel communal pour leur soutien permanent.**

Le Président, Georges Fontana.



Comité des fêtes



Les membres du bureau du comité des fêtes vous présentent, à mes côtés, leurs meilleurs souhaits pour cette nouvelle année.

En 2014, nous vous avons proposé diverses animations qui ont toutes été suivies par des convives et des fêtards en grande forme, notamment durant la semaine de la fête votive qui a vu une affluence record lors de la journée de l'aioli. Je regrette toutefois d'avoir dû refuser des convives vu le manque de places. Je pense que ce nombre important a été dû au fait que c'était le dernier sur la place de l'église au centre du village.

Dorénavant, il faudra monter au-dessus du village pour apprécier ce moment de détente apprécié, aux abords ou, selon le temps, dans la salle des fêtes, que nous avons tant espérée et qui va être une réalité.

Je remercie les bénévoles du comité pour leur dévouement sans faille pour organiser et suivre ces activités ludiques.

Mes remerciements vont aussi bien entendu aux personnes qui nous font l'amitié de participer aux festivités proposées dans le village ainsi qu'au personnel communal qui nous aide efficacement pour la préparation des manifestations.

Dans les pages qui suivent vous pourrez retrouver les moments forts de la fête du village, malgré le temps qui, en 2014, comme en 2013, nous a interdit quelques moments.

Bonne et heureuse Année 2015 !

Le Président, André MOGNIER.





Comité des fêtes



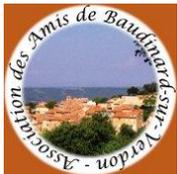


Comité des fêtes



**FÊTE
2014**





Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé

Chers Amies et Amis de BAUDINARD,

Nous souhaitons à tous une belle année 2015 pour chacun de vous, dans vos familles, dans vos amitiés, dans votre village, notre village.

Merci à ceux qui nous aident régulièrement. Particulièrement à l'équipe qui s'est occupée cette année des crèches avec abnégation et dévouement. Grâce à eux, notre exposition est de plus en plus belle. Merci aux artistes pour l'installation et merci pour les tours de garde qui ont pu être assurés malgré les difficultés.

Comme tous les ans, nous avons une mention spéciale pour l'équipe de la mairie au grand complet. Un grand merci pour leur soutien permanent.

Certains trouvent que notre village vieillit. Bien sûr, nous attendons la relève. Nous l'attendons avec espoir. Les « jeunes » savent que nous avons besoin d'eux, de leurs idées, de leur imagination, de leur enthousiasme, de leur engagement et de leur force.

Que 2015 soit pour tous une année de bonheurs et de joies.

La Présidente, Suzanne BOYER

N O S A C T I V I T É S

Conférence culturelle le 19 juillet 2014.

Le 19 juillet 2014, une intéressante conférence « De Sorps à Fontaine l'Évêque » a été organisée pour nous rappeler les moments de la vallée avant la construction du barrage hydroélectrique. Le public a été conquis par les exposés présentés. Merci aux orateurs passionnés.



Journée d'animation le 17 août 2014.

Le 17 août, nous avons organisé un vide-greniers dans les rues et une bourse aux livres. De nombreux exposants ont pu effectuer des transactions amiables durant cette belle journée.



Exposition de crèches du monde du 22 novembre 2014 au 1^{er} février 2015.

Depuis maintenant huit ans, plus de cent soixante dix crèches provenant de trente deux pays différents ont été exposées dans l'église du village. Qui n'est pas venu les admirer ? Quelques photographies montrent cette exposition sans cesse renouvelée dans sa mise en scène.





Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

Le 29 septembre 2014, l'Association a réuni une partie de ses membres pour célébrer la Saint-Michel... comme il se doit.

Une bonne centaine d'amicalistes se sont retrouvés dans ce magnifique village de Baudinard-sur-Verdon, notamment dans la chapelle Saint-Michel qui n'a pas pu contenir un tel nombre de participants.

Après la cérémonie religieuse, célébrée par l'abbé Jean-Paul Gouarin, de la paroisse d'Aups, un vin d'honneur a été servi dans la nature à proximité de la chapelle.

Près d'une cinquantaine d'entre nous se sont ensuite retrouvés autour d'un repas généreux qui s'est déroulé, comme chaque année, dans une ambiance chaleureuse. La preuve ? Le photographe n'a pas pensé à faire son « boulot »... Quelques moments de cette journée sont retracés ci-après.

**Les membres de l'Association et moi-même présentons nos meilleurs vœux pour 2015
à l'ensemble des amicalistes, à leurs familles et aux lecteurs de ce bulletin.**

Le Président, Pascal PONS.





Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

« Ancien », es-tu là ? Oui, chef !

Entre nous, nous entendons souvent ce mot : « Ancien ». Mais que signifie, pour nous amicalistes, ce mot ? Qu'apporte-t-il dans nos cœurs ? Que ressent-on nous en l'entendant ?

Tout d'abord de l'amitié.

Cette essence essentielle qui coule dans nos veines parce que nous avons baroudé ensemble, nous avons souffert souvent ensemble, nous avons fait la fête aussi ensemble. L'amitié, entre nous tous, « Anciens », est indéfectible. Elle nous rassemble toujours même au-delà de nos divergences culturelles et sociales. Ce lien est important et nous le faisons vivre à notre manière quand nous nous retrouvons à Baudinard-sur-Verdon pour la Saint-Michel et ailleurs. **Salut l'« Ancien » !**

Ensuite du bonheur.

Ce sentiment, de plus en plus tourments de la vie veulent du bien chaque fois que nous « Anciens », savons savourer qui nous rappellent moments vécus ensemble.



rare au fur et à mesure que les diviser nos cœurs, nous fait nous retrouvons. Nous, ces moments de retrouvailles essentiellement les bons **Salut l'« Ancien » !**

Ensuite de la mémoire.

Souvenons-nous. Quand on toujours « notre » Ancien, le nôtre. Nous oublions souvent anniversaire, une fête, une nous retrouvons « notre » La connaissance, l'ami dont jusqu'à son visage parfois, nous revient tout d'un coup : c'est un éblouissement, un bonheur, une joie : nous avons retrouvé notre mémoire, quelle chance ! **Salut l'« Ancien » !**

rencontre un « ancien, c'est seul, l'unique, vraiment le quelque chose dans la vie, un connaissance. Mais quand Ancien, alors là tout s'éclaire. on avait oublié le nom,

Enfin de l'oubli.

Faites l'essai. Appelez votre « Ancien ». Que va-t-il se passer ? Rien que de la joie, du bonheur de raconter des blagues, de l'amitié dans nos cœurs au rappel des souvenirs de jeunesse. Et nous oublions bien volontiers tous nos tracas quotidiens, nous oublions que nous sommes « vieux » pour certains, nous oublions nos soucis, nous oublions notre maladie qui nous agresse parfois.

« Ancien », es-tu toujours là ? Oui, chef ! Quelle joie de te retrouver ! Quel bonheur de te saluer !

« Ancien », es-tu encore là ? Il ne répond pas ! Il ne répond plus ! Alors, à ce moment-là, je serai triste. Une tristesse indéfinissable qui s'estompera avec le temps qui fuit. Mais « mon » Ancien, "notre" Ancien, me suivra encore dans mes pensées. Avec lui je referai « mon » monde, avec lui j'aurai encore de la mémoire, avec lui j'aurai encore du bonheur d'en parler autour de moi, avec lui je n'oublierai plus.

Salut ! L'« Ancien » ! Et Merci.



Association Sportive Baudinard 83

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

L'ASSOCIATION SPORTIVE BAUDINARD 83 VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2015

Venez rejoindre une équipe de randonneurs accueillants et sympathiques qui vous fera visiter des contrées aussi surprenantes que grandioses allant des Alpes jusqu'au rivage de la Méditerranée. Retour en photos sur quelques randonnées effectuées en 2014.



Et tous les jeudis à 15 heures, BRIDGE





ASB83 - 2014

Les vendredis du 1^{er} semestre 2015

- 9 janvier.** La campagne de chez nous
Dép 9h - Dm 5 à 6h - Diff 4/10 - Dcum ~ 100m
- 18 janvier.** Repas de l'ASB83 - Dimanche 12h - Fondue savoyarde
Apéro-fondue/dessert - Tenue qui illustre un sport
- 23 janvier.** Lac Zola - Lac Bimont
Dép 8h30- Tval 1h30 - Dm 3h30 - Diff 2/10 - Dcum 400m
- 6 février.** Le Mont Faron
Dép 7h30- Tval 1h50 - Dm 5h30 - Diff 7,5/10 - Dcum 700m
- 20 février.** En Naups - Le Castillon
Dép 9h- Tval 35mn - Dm 5h - Diff 7/10 - Dcum 610m
- 6 mars.** Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse
Dép 7h30- Tval 2h20 (Circuit des Moulins à eau - Source de la Sorgue)
- 20 mars.** Vieux Noyers - Pierre Impie
Dép 7h30- Tval 1h45 - Dm 5h15 - Diff 6/10 - Dcum 500m
- 3 avril.** Le Pilon Saint-Clément
Dép 7h30- Tval 1h25 - Dm 6h - Diff 8/10 - Dcum 500m
- 17 avril.** Les Calanques Col Gardiole/Port-Miou/Port-Pin/En-Vau/Col Gardiole
Dép 7h30- Tval 2h - Dm 5h - Diff 6/10 - Dcum 300m
- 1er mai.** Les Crêtes du Mourre d'Agnis
Dép 8h30- Tval 1h20 - Dm 5h30 - Diff 8/10 - Dcum 800m
- 15 mai.** Le Tour du Courradour
Dép 8h- Tval 2h05 - Dm 5h30 - Diff 8/10 - Dcum 630m
- 29 mai.** Montagne de la Baume et Grotte du trou d'Argent
Dép 9h- Tval 1h30 - Dm 4h15 - Diff 6/10 - Dcum 700m
- 12 juin.** Les lacs de Dormillouse
Dép 8h- Tval 2h - Dm 4h - Diff 3/10 - Dcum 543m

23 - 30 juin. La Toscane (Italie)

Abréviations. **Dép** = Départ de Saint-Jean - **Tval** = Trajet voiture aller
Dm = Durée de marche - **Diff** = Difficulté - **Dcum** = Dénivelé cumulé

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles à ce jour. Chaque sortie sera précédée d'une affiche située à gauche de la mairie (au niveau du numéro 40) et d'un courriel détaillé

Renseignements. 06 83 17 30 90 jean-michel.weill@orange.fr <http://www.baudinard.fr/?nompape=associations>

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — mairie@baudinard.fr

URGENCES SAMU : 15—POMPIERS : 18—112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTIPOISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d’infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l’appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC - INFO SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d’un poste fixe)

Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d’un poste fixe)

Écoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d’un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d’un poste fixe)

Questions d’adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d’un poste fixe)

Solitud’écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d’un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d’Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON
Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l’état de la circulation, conseils de déplacements)

INFO ESCROQUERIES 0811 02 02 17 (coût d’un appel local) ou www.internet-signalement.gouv.fr

INFOS TRAFIC : Flashes d’information sur l’état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr